Les paiements en liquide de plus de 1.000 euros interdits “pour lutter contre le financement du terrorisme”

28/08/2015 à 21h51

Mardi prochain entrent en vigueur de nouvelles mesures du ministre des Finances, Michel Sapin, pour lutter contre le financement du terrorisme. Vous ne pourrez plus payer en liquide au-delà de 1.000 euros -jusqu’à présent c’était 3000 euros. Pour les touristes étrangers, ce sera 10.000 euros au lieu de 15.000.



[…] Mais ce n’est pas tout. En janvier, seconde vague : vérification d’identité pour toutes opérations de change en liquide au-dessus de 1.000 euros. Signalement aussi des retraits ou dépôts sur votre compte, c’est en liquide et au-delà de 10.000 euros sur un mois.

[…] Pour Eric Vernier, professeur de finance et spécialiste du

blanchiment, “on a le crédit à la consommation, on a le crédit revolving qui peut très bien servir à ce type d’opérations. Vous pouvez aller dans toutes les banques ouvrir assez facilement des lignes de 2.000-3.000 euros assez facilement. Vous multipliez par cinq ou six établissements et très vite vous avez 15.000 ou 20.000 euros. […] il y a aussi les fraudes à la carte bancaire ou aux assurances. Le crowdfounding même ! […]

Le constat est assez inquiétant, mais il n’est pas entièrement nouveau. Bien avant les attentats de janvier, les services de renseignement tiraient déjà la sonnette d’alarme. Les nouvelles mesures de Michel Sapin sont censées répondre à ces carences. En limitant les capacités de paiements anonymes. **Les fameuses cartes bancaires prépayées ne disparaissent pas, mais on ne pourra plus payer plus de 250 euros sans vérification d’identité.**

Et puis, Tracfin, la cellule de renseignement financier de Bercy, doit être renforcée. […] La solution vient peut-être d’une “modélisation” informatique, décrite par un informaticien américain développant un tel logiciel. Il a souhaité conserver l’anonymat : “L’idée c’est d’identifier clairement une série d’évènements ou de comportements financiers et de les classer par phase : radicalisation, entraînement, préparation, attentat. Dans chaque phase, en fonction des critères qui se remplissent, un algorithme qui collecte les données donne un score aux individus. Et à chaque fois qu’un individu atteint un score, une alerte se déclenche, même si c’est après une longue période de sommeil, pour se faire oublier. Et c’est alors à la police d’agir ou de reprendre la surveillance”.

Source